

Sophie Body Gendrot, Alexandra Monot, Olivier Milhaud

31 janvier 2006

Ville et violence

Sophie Body Gendrot (Université Paris IV) est politologue et américaniste, spécialiste des violences urbaines.

Après les violences que la France a connues à l'automne dernier, les cafés géo ont souhaité revenir à froid non seulement sur les événements, mais aussi et surtout sur une thématique plus large des rapports entre ville et violence. Nous avons eu la chance de recevoir Sophie Body-Gendrot, politologue, américaniste, Professeur à Paris IV, et spécialiste du sujet. Elle a mené des études comparatives sur les politiques urbaines, sur les modes d'intégration des populations immigrantes et de leurs enfants, et sur la violence des quartiers en France et aux Etats-Unis. Elle a publié notamment l'ouvrage fondateur *Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs* (PUF, 1993). Depuis, elle a piloté la *Mission sur les violences urbaines* avec Nicole Le Guennec et Michel Herrou (La Documentation française, 1998), ce qui lui donne aussi un regard très au fait des enjeux politiques que recouvrent ces questions. Parmi ses très nombreuses publications, on lui doit aussi *Les villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises* (Bayard, 1998), où on retrouve son approche comparatiste, ou encore *Les villes : la fin de la violence ?* (La Bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, 2001).

Au cours de ce café géographique, nous souhaitons autant éclairer les événements récents que surtout comprendre l'articulation entre ville et violence. Avant d'entamer un débat avec la salle, Olivier Milhaud, animateur de la soirée, posa une série de questions autour de quatre thèmes principaux :

- Pourquoi ce lien entre villes et violence ?
- Que dire face aux affirmations courantes du style « c'est la faute aux médias » ou « que fait la police ? »
- Quelle présentation peut-on faire des politiques de prévention et de sécurité ?
- comment comprendre les émeutes de l'automne 2005 ?

1. Pourquoi la ville est-elle associée à la violence et à la peur ?

Comment se fait-il que la ville a toujours été associée à la violence, ou du moins à la peur ? Sophie Body-Gendrot écrit dans un de ses livres « tout au long de l'histoire des villes, les citadins ont entretenu un dialogue avec la peur. Peur toujours, peur partout', remarquait Lucien Febvre ». **Est-ce à dire que la ville est par nature criminogène ?** ou bien est-ce que la ville (qui est à la fois un espace géographique et un fait social) polarise les anxiétés plus générales d'une société ? En ce cas, pourquoi une telle lecture des inquiétudes sociales à travers un prisme résolument urbain ?

La question est difficile rappelle Sophie Body-Gendrot. Elle a déjà participé à une série de séminaires à l'échelle européenne avec des historiens pour tenter de répondre à la question « les villes sont-elles plus sûres que les campagnes ? ». Il n'y a pas de réponse définitive, mais a priori, les villes étaient par le passé protectrices par rapport aux bandes qui parcouraient et

détroussaient les campagnes. Les murailles qui les enserraient permettaient la protection des richesses, du pouvoir, de la population. Mais avec la concentration humaine qu'implique la ville, un phénomène de différenciation apparaît. On se démarque, dès lors celui qui n'est pas comme nous est perçu comme un danger. Se développe alors l'idée de lieux malfamés ou de populations jugées comme non assimilables avec des définitions qui ont évolué au cours du temps. Ainsi, tout au long de l'histoire de la ville, il y a des tensions et des ambivalences.

On peut mettre en avant des cycles, des moments d'apaisement idéalisés par les générations, alors que dans les archives et les chroniques il y a toujours eu des facteurs d'alarme même s'ils ont pu changer. En réalité, la société projette sur la ville ses inquiétudes du fait des fortes concentrations humaines. La mondialisation est l'inquiétude majeure latente aujourd'hui, car elle induit une perte de repères. Les gens ont tendance à vouloir faire sécession pour se replier dans des *gated communities* par exemple, qui représentent autant de refuges sur de petits territoires en délaissant la grande ville multiple.

Quelle place joue plus précisément la mondialisation dans le malaise urbain contemporain ? Implique-t-elle une différenciation sociale accrue qui provoque une montée des inquiétudes ? Pour Sophie Body-Gendrot, il s'agit là de la thèse de Gary Baker, prix Nobel de l'Ecole de Chicago. Il existe des crispations qui incitent les gens à se replier et à convoiter les meilleures places dans les logements, les écoles, le travail, comportement qui par mimétisme rejaillit sur les autres classes sociales. Mais en bas de l'échelle sociale ne subsistent plus que ceux qui ne peuvent pas choisir leur implantation.

En France, les autorités ont officiellement recensé 747 zones difficiles, encore dénommées quartiers sensibles. Ces zones voient leur population diminuer de 6% en région parisienne depuis les années 1990. Quand les gens peuvent en partir, ils le font. Il s'agit bien d'une crispation qui entraîne le repli. **Cette quête permanent de l'entre soi est-elle due à un sentiment d'insécurité face à la concentration des populations dans l'espace ?**

Dans un aéroport on n'a pas peur alors qu'il y a beaucoup de personnes autour de nous. Le sentiment d'insécurité n'est pas à mettre en lien avec la concentration de la population, mais avec les représentations et les perceptions. Il existe des zones perçues comme malfamées, ce sont des images associées à des territoires. En Europe, le sentiment de sécurité dans la foule existe, comme sur les marchés. Il faut relativiser, nous ne sommes pas en Israël.

2. De « c'est la faute aux médias » à « que fait la police ? »

Ce genre d'affirmation est très courant quand on parle d'insécurité urbaine. Quelle valeur leur accorder ? **L'insécurité est-elle médiatiquement amplifiée dans certains quartiers ?** Oui bien sûr. Autrefois, les crimes n'avaient qu'une portée locale. Aujourd'hui, le sang attire, il est médiatique car il capte l'audimat. C'est ce qui explique la forte augmentation des faits divers morbides dans les informations télévisées. Par ailleurs, cette situation favorise le développement du sentiment d'insécurité par les médias qui construisent ainsi des images qu'il ne faut surtout pas sous-estimer. Les désordres de novembre 2005 ont été amplifiés du fait de la présence de nombreux journalistes qui ont créé un effet de loupe sur les jeunes qui voulaient apparaître à la télévision ou être interviewés.

Y a-t-il une spécificité française de la place de la police dans la société ? Olivier Milhaud demande à Sophie Body-Gendrot comment expliquer la faible estime dans laquelle est tenue la police par les habitants des villes. Pourquoi la police française ne tire-t-elle pas sa légitimité

de la satisfaction des citoyens sur un territoire donné ? Y a-t-il un échec de la police de proximité à la française ?

Pour les deux tiers des Français, le service public a une image positive. Selon une enquête menée par l'INSEE en 2001 auprès de 12 000 personnes, 84% des sondés n'avaient aucun contact avec la police. Leur représentation était donc non empirique. Sur les 16% restant, un cinquième des 20 à 45 ans avait eu un contact avec la police et dans 50% des cas à l'initiative de la police. En réalité, **il y a rarement de contact entre la police et les habitants**, sauf lors d'un dépôt de plainte pour les assurances. L'enquête révèle aussi que plus les classes sociales interrogées sont aisées ou plus les personnes sont âgées, plus elles ont confiance en la police. La police est appréciée et demandée, sauf par les jeunes de 15 à 19 ans. Dans de nombreux quartiers les plaintes viennent plutôt d'un manque de présence et de proximité de la police.

Il faut rappeler quelles sont les missions principales de la police française : le maintien de l'ordre et la lutte contre la grande criminalité. La police d'Etat nationalisée en 1941 ne s'occupe donc pas des problèmes locaux. La réforme Chevènement a-t-elle marqué une rupture avec cet état de fait ? Telle était la volonté. Dans la réalité, rien n'a changé. La police n'a pas de réelle prise sur la délinquance locale. La police est rétive à se départir de la tâche étatique pour s'occuper du local. De plus, la mise en place de la police de proximité a entraîné des modifications d'horaires qui ont été mal perçues. Enfin l'idée que les élus puissent donner des ordres à la police a été rejetée. Le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a fait semblant de continuer la police de proximité mais en fait il l'a vidée de son contenu.

Deux facteurs paralysent toute évolution. D'une part, la gestion de la police s'effectue depuis Paris et non sur des critères de satisfaction des populations, contrairement à ce qui a lieu aux Pays-Bas (où des notes sont données qui sont affichées dans les vitrines des magasins). D'autre part, les syndicats représentent un lobby puissant auprès du Ministère de l'Intérieur. Prenons encore d'autres exemples européens. A Londres, le « service métropolitain de police » est constitué d'un personnel qui connaît la population parce qu'il vit parmi elle, il vit là où il travaille. A Amsterdam, les policiers doivent vivre obligatoirement 6 ans dans la zone où ils travaillent, tout comme à Barcelone. Ce n'est pas du tout le cas en France.

3. Les politiques de prévention et de sécurité

Les politiques urbaines françaises sont passées d'une approche hyper locale des problèmes en termes de prévention sociale dans les années 1980, à une approche en termes de sécurité et plus centralisée. Comment expliquer ce revirement ? La politique de la ville mise en place en 1981 était originale. La France essayait d'être dure avec les causes de la délinquance afin de ramener par la prévention la paix dans les quartiers. Cette politique a été lancée en réponse aux désordres de certains quartiers, comme ceux survenus la même année aux Minguettes où se déroulaient des rodéos de voitures. Elle a été doublée d'un programme « anti-été chaud » qui devait occuper les jeunes durant les grandes vacances. Mais la mise en pratique de la politique a abouti à une dilution des fonds suite à un manque de communication et à la pression des maires voulant obtenir les crédits des territoires sensibles. L'utilisation des fonds sur le terrain n'a jamais été vérifiée. Aucune évaluation, aucune communication autour des programmes n'ont été menées, si bien que les populations concernées ne savaient même pas que les aides et les actions existaient.

Surviennent alors les échauffourées de Vaux-en-Velin en 1991. 150 articles ont couvert les désordres. A leur suite est créé le Ministère de la Ville. Mais il révèle surtout la vision de la

politique de la ville : celle-ci se décide au sommet de l'Etat, pour le bien des gens, mais sans les consulter. A partir de là, les politiques s'enchaînent : 1993 et le lancement des zones franches pour maintenir le tissu économique dans les quartiers. Mais elles ne fonctionnent pas bien car il existe un réel décalage entre l'offre des populations locales et les demandes des entreprises en terme de main d'œuvre et de besoins commerciaux.

En 1997, Jean-Pierre Chevènement, alors Ministre de l'Intérieur, énonce, lors d'un discours, que la sûreté et la sécurité sont des droits. Le programme américain de tolérance zéro devient alors un modèle. Mais les populations dans les quartiers ne voient pas de changement : elles ont peur, car l'insécurité y est réelle et les incivilités quotidiennes. Cette peur due à des situations réelles est à distinguer de l'insécurité qui est une préoccupation des classes moyennes par rapport à certains quartiers et à certaines populations. Cette peur et ce sentiment d'insécurité ont vraisemblablement abouti, en 2002, lors des élections présidentielles, au passage au second tour de l'extrême-droite avec le candidat Le Pen.

En d'autres termes, on demande à la police de faire du chiffre mais sans exciter les jeunes, ce qui relève de la mission impossible. La politique de la ville en France consiste ainsi surtout à appliquer un sparadrap sur un mal multidimensionnel, ce mal être de ces quartiers dits sensibles. **Que peuvent nous apprendre les politiques publiques pratiquées à l'étranger ? à commencer par les politiques américaines de la vitre cassée ou de la tolérance zéro.**

Il est très difficile de généraliser, mais on peut toujours aller voir ce qui se passe au delà de nos frontières. Au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, il s'agit de la **gouvernance urbaine**, c'est-à-dire de l'alliance entre des acteurs privés, publics et des associations locales pour aider les populations à trouver des solutions à leurs problèmes et tout commence par des discussions avec les habitants.

Il s'agit aussi de la **prévention situationnelle** qui consiste à gêner au maximum les délinquants et de durcir les cibles. Par exemple, à New York, les grands ensembles (tours de 1 000 à 2 000 logements) regroupent près de 600 000 locataires, soit 10% de la population de la ville. Entre 1986 et 1991, une épidémie de krach y a eu lieu. Le taux de criminalité était alors monté à 23 pour 100 000. L'Etat américain s'était alors engagé dans la lutte contre la drogue en allouant un budget spécifique aux villes faisant les meilleures propositions. La ville de New York reçut 165 millions de \$ sur 7 ans pour sa sécurité. De véritables opérations chirurgicales s'y sont déroulées : occupation pendant plusieurs semaines de grands ensembles pour comprendre leur mode de fonctionnement puis intervention dans 800 ensembles en même temps.

C'est ce qu'on a appelé la **politique de la vitre brisée**, qui s'est faite à l'origine sous l'impulsion des locataires de ces ensembles. Cette politique a permis de modifier progressivement la situation. Elle s'est par ailleurs accompagnée de toute une série de mesures législatives. Ainsi, si un locataire a commis un délit grave, il est expulsé, et ce sans aucune tolérance possible. Les résidents sont contents, mais ils montrent certaines réticences quand les policiers sont trop arrogants. De plus, des accords ont eu lieu entre les institutions et les jeunes délinquants. En l'échange d'un coup de main (soutien scolaire, alphabétisation, aides diverses), ils doivent adopter un comportement irréprochable pour éviter la prison. Cette méthode a fourni de bons résultats, mais **les coûts financiers sont élevés**. Enfin, à leur sortie de prison, les délinquants sont très suivis.

La salle demande **où en est la violence dans les ghettos américains**. Sophie Body-Gendrot répond que cela dépend des lieux, des autorités et de la situation locales. A New York, l'amélioration est notoire, car la prise en charge se fait dans les quartiers eux-mêmes. Dans nombre de prisons existe une réelle préparation à la sortie et à la réinsertion, contrairement à ce qui se pratique en France. Mais il faut nuancer le tableau : dans les petites villes la délinquance augmente par le développement du marché de la drogue.

La salle demande alors ce qu'on peut dire de **la brutalisation développée aux Etats-Unis par les autorités et les populations, souvent armées**. Aux Etats-Unis l'autodéfense est légitime dans certains Etats. La police tire pour tuer. Pendant les émeutes de Los Angeles, il y a eu 52 morts, 3 500 blessés, 7 770 personnes arrêtées et 0 blessé du côté de la police. La violence, dans la société américaine, est vue comme une valeur positive. Nous sommes très loin de ce qui se passe en Europe. C'est la théorie de la dynamique occidentale d'une civilisation des m urs développée par Norbert Elias. La pacification s'est accrue en Europe par l'émergence dans le temps d'une police et d'une justice professionnelles qui a permis l'atténuation de la violence civile et des m urs.

4. Les émeutes de l'automne 2005

Comment expliquer que certains quartiers n'ont pas bougé, comme Marseille Nord, quand Clichy sous Bois s'enflammait ? La réaction des différents quartiers, lors des désordres de l'automne 2005, a beaucoup dépendu du savoir-faire des municipalités et notamment de la synergie des autorités. Certaines municipalités ont su désamorcer les tensions par la médiation des associations, mais le calme est trompeur.

Quelle lecture peut-on alors faire des émeutes de l'automne 2005 ? En réalité, dans ces zones sensibles, tout est en place pour que cela s'embrase. Les habitants sont découragés par rapport à leur situation qui se dégrade, les jeunes éprouvent un profond ressentiment par rapport à la police et veulent en découdre. Il suffit alors d'une étincelle pour que tout explose. La contagion, elle, est due au rôle fort des médias et au contexte politique. Une enquête réalisée par *Le Parisien* le 30 janvier 2006 indique que 82% des sondés s'attendent à ce que cela recommence, car les causes des difficultés n'ont pas changé. La société est bloquée. C'est un phénomène de cocote-minute : il faut que de temps en temps la vapeur sorte. La violence apparaît pour ces jeunes comme le seul moyen de se faire entendre.

La salle demande **s'il est pertinent de classer les émeutes dans les mouvements sociaux**. Les revendications ne sont-elles pas plus larges que les quartiers eux-mêmes ? La précarisation, le chômage, le clivage entre l'élite médiatico-politique et la majorité des Français ne sont-ils pas réels ? En novembre 2005, 8 800 voitures ont brûlé, 250 écoles ont été vandalisées. Il ne faut pas perdre de vue l'échelle des événements. Le mouvement n'a par ailleurs concerné que 10% des jeunes, c'est-à-dire une minorité et encore cela dépend des lieux. Il faut nuancer les images médiatiques. Ces jeunes ont également été en proie à une émulation et un renchérissement entre eux. Ensuite seulement est apparu un greffon d'intellectuels cherchant des explications et des hypothèses s'éloignant bien trop souvent de la réalité. Ils ont vu dans ces désordres un mouvement de détresse et de fureur des jeunes qui en ont assez de ne pas avoir d'avenir. En fait, **ce ne sont pas des émeutes**. En effet, celles-ci sous entendent un prélude à des négociations, ce qui n'était pas du tout le cas ici. Nous sommes dans une situation très différente de celle des Etats-Unis des années 1960. A l'époque, les Panthères Noires ou l'Armée de Libération avaient des revendications précises et formulaient une demande de redistribution de la richesse à toute la population et qui profiterait notamment

à leurs quartiers. Les émeutes visaient alors à obtenir cela. Or ce qui s'est passé en France à l'automne dernier est un mouvement d'exaspération sans demandes et donc sans changement. Ce n'est pas un mouvement social.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'il y a **des choses qui fonctionnent aussi en France**. La **médiation** permet de tisser des liens entre les populations sur un même territoire. Les projets qui passent par exemple par le rôle des mères, doivent redonner espoir aux jeunes. Il faudrait davantage dire qu'il faut du temps. Il faut absolument développer une pédagogie pour bien mettre en avant que les causes sont multidimensionnelles et que les modifications doivent être par conséquent également multidimensionnelles.

Delphine Papin intervient pour signaler qu'en **Angleterre**, dans les quartiers difficiles, le jeu d'acteurs est différent. En exemple, elle cite le cas de King's Cross à Londres où sévissent la prostitution et la drogue. De grandes tables rondes ont lieu réunissant la police, la population locale et les urbanistes. L'objectif est de faire éclater le ghetto de prostituées et de dealers par un nouvel urbanisme : paver les rues, limiter la circulation, réduire les trottoirs, poser des bancs contre les murs, implanter des caméras, augmenter la lumière la nuit. 35 millions de £ ont été investis pour 50 000 habitants. Cet argent a donc été pour les populations locales de minorités ethniques qui désormais exercent un nouveau contrôle sur leur territoire. C'est la gouvernance urbaine. Existe-t-elle aussi en France ?

Une élue de Sarcelles, Gwenaëlle Legoullon, répond à Delphine Papin en lui indiquant qu'il faut éviter de parler de « gouvernance urbaine » dans les quartiers car cela fait anglo-saxon et c'est très mal vu par les habitants. En France, on parle plutôt de « démocratie participative ». En réalité, ce qui fonctionne le mieux ce sont **les conseils de quartiers** (lieux de paroles et de débats) qui sont des lieux de décisions entre la société civile, le service public et les entreprises. Par exemple, la Communauté de Communes du Val de France fait venir des acteurs privés dans le cadre des zones franches, mais veut avant tout faire émerger des acteurs privés locaux. Cette politique est mise en œuvre par l'octroi de crédits spécifiques et la demande d'investissements sur le territoire même avec des populations locales. Mais la mise en pratique d'une telle politique est progressive. Lors des désordres de novembre 2005, les MJC de Sarcelles sont restées ouvertes toutes les nuits durant toute la période, les élus se relayaient sur le terrain pour parler aux jeunes et les relations avec la police n'ont jamais cessé, ce qui a permis d'éviter l'embrasement des cités de cette zone. Sophie Body-Gendrot ajoute qu'à Londres 45% des minorités vivent sur 5% du territoire, ce qui oblige à plus de pragmatisme et moins de cloisonnement qu'en France.

Compte rendu : Alexandra Monot (avec l'aide d'Olivier Milhaud)

A lire sur le site des Cafés géographiques :

- [Atlas des nouvelles fractures sociales en France \(Christophe Guilluy et Christophe Noyé\)](#)
- [Banlieues et violences urbaines : la nouvelle exception française ?](#)
- [Violences urbaines : et si l'expérience américaine pouvait nous aider à comprendre ?](#)
- [Les quartiers "chauds" sont-ils forcément enclavés ? Sur les banlieues qui flambent.](#)